

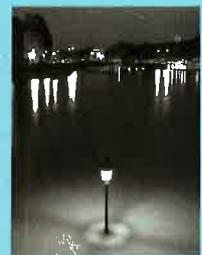
POUVOIRS LOCAUX

NUMERO 8 - MARS 1991 - PRIX: 150 F

LES CAHIERS DE LA DÉCENTRALISATION

**POLITIQUE
DE LA VILLE
ET CRISE DU
POLITIQUE**

DOSSIER



**LE NOUVEAU
DROIT ET LA
NOUVELLE
GESTION
DE L'EAU**

*Y a-t-il
un citoyen
dans la Ville?*

Eugène DELACROIX
Liberté guidant le peuple

**LE RENOUVEAU DU
SERVICE PUBLIC LOCAL**

Patrick Devedjian : «*Délocalisations, aller plus loin mais autrement...*»



F. DUPIN

La migration vers la province de certaines de nos administrations se poursuit. Un Comité interministériel a entériné le 29 janvier dernier la délocalisation de près de 7 000 emplois supplémentaires, à ajouter aux 4 000 emplois concernés par les décisions d'octobre et de novembre. De Toulouse à Lorient, en passant par Caen, Tulle, Nevers, Nantes, Libourne ou Sarcelles, la liste des villes « saupoudrées » est longue : pas moins de soixante-treize villes seraient concernées par les dernières décisions. Alors que l'affaire de l'ENA est aujourd'hui quasiment « tassée », il apparaît que la politique de délocalisations trouve, dans son principe, des soutiens à droite comme à gauche. Pourtant, si rares sont ceux qui en contestent le bien-fondé et admettent la nécessaire décongestion de Paris, nombreux sont les responsables politiques qui récusent pas la « brutalité » avec laquelle cette politique est appliquée.

Patrick Devedjian, député-maire d'Antony partage cet avis. « *Si cette politique est indispensable, elle doit, pour réussir, être conduite en respectant la concertation avec les*

intéressés et l'accompagnement social, deux conditions qui ne sont pas remplies aujourd'hui. » Mais pour cet élu de la région parisienne, il faudrait cependant pousser plus loin encore cette politique. « *D'abord parce que la province souffre du manque d'emplois et du trop grand nombre de logements sociaux – l'inverse de la région parisienne – ; ensuite, parce que la délocalisation, en permettant de doper le tissu économique des régions concernées, en facilitant la gestion de ces territoires, apparaît comme le corollaire d'une décentralisation qu'il s'agit aujourd'hui de renforcer.* »

Pourtant, n'y a-t-il pas paradoxe à proclamer à grands bruits médiatiques d'un côté le départ des charettes de fonctionnaires vers nos provinces et, de l'autre, à décider de l'extension de La Défense, de l'implantation du Grand Stade à Melun-Sénart, de la construction de plusieurs milliers de mètres carrés de bureaux à Montparnasse, dans le treizième arrondissement... ? Au-delà de la beauté du geste, la délocalisation n'ébranlera pas le sempiternel débat sur « *Paris et le désert français* ».